



Conseil communal du 26 mars 2024

Peinture du drapeau palestinien sur les escaliers de Bueren

Monsieur le Bourgmestre,

Je souhaiterais revenir sur l'action revendiquée par le collectif « Palestine action Belgique » qui a peint le drapeau palestinien sur les 374 marches de l'escalier de Bueren durant la nuit de dimanche à lundi.

Cette initiative n'a laissé personne indifférent et a suscité une vague de réactions, principalement de deux ordres. Il y a d'un côté ceux qui saluent ce geste qui témoigne d'une grande solidarité avec le peuple palestinien. De l'autre, il y a ceux qui voient dans cette action une dégradation d'un site d'intérêt patrimonial.

Comme souvent dans pareil cas, j'imagine que le Bourgmestre se retrouve interpellé par les deux parties, ce qui peut conduire à une situation inconfortable.

A titre personnel, il me semble que l'issue de cet évènement permet à tous de s'y retrouver : d'une part les images ont été virales, elles resteront, et tant mieux. L'objectif de mise en lumière de la situation effroyable en Palestine a été ainsi atteint. D'autre part, les escaliers ont aujourd'hui retrouvé leur état initial, au plus grand bonheur des riverains et des touristes.

Monsieur le Bourgmestre, pouvez-vous nous dire comment l'autorité communale réagit dans pareille situation et quelles sont les règles que vous avez suivies ici ?

Je vous remercie,

Jean-Claude Marcourt